

ELECTIONS POLITIQUES

L'année 2012 sera marquée par deux élections :

. Les Présidentielles : 22 avril 2012 et 6 mai 2012

. Les Législatives : 10 et 17 juin 2012

Il est rappelé que les demandes d'inscription sur la liste électorale des Français et sur les listes complémentaires européennes, pour les électeurs pouvant voter pour les Municipales et le Parlement Européen sont reçues tout au long de l'année.

Cependant, il est important de les déposer *avant le 31 décembre 2011* pour une prise en compte au 1^{er} mars 2012, date de clôture des trois listes électorales, mettant fin à la révision débutant le 1^{er} septembre 2011.

Par ailleurs, les listes électorales seront refondues en 2012 et chaque électeur recevra une nouvelle carte. Il vous est demandé de bien vouloir communiquer au Service ELECTIONS tout changement d'adresse ou toute erreur vous concernant avant la fin de cette année.

Nous vous remercions de votre attention.

Le Service ELECTIONS